

Le Surolois.

SOREL, VENDREDI, 30 MARS 1883

No. 5.

PUBLIE LE MARDI ET VENDREDI

BUREAUX: 48, Rue Augusta, SOREL

Porté à domicile, en ville.—Prix de l'abonnement Par la poste, \$2 par an pour le Canada et les Etats Unis, \$1 par six mois, \$0.50 par trois mois, franc de port.

Edition Hebdomadaire: \$1 par an.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.—Prix raisonnables.—Blancs divers etc., au choix.

J. A. CRENEVERT, Administrateur

5me. Année.

Parici! Parici!!

AU LION D'OR.

Voilà ce qu'un piéton entendait dire à une foule de personnes qui cherchaient cette semaine le magasin du

Vrai bon Marche.

sur la rue Ste. Catherine. Ce n'est que trop vrai, que d'ici à nouvelle année, nous allons continuer à vendre à meilleur marché que jamais. Nous avons pris notre inventaire avec trop de marchandises et vu la mauvaise saison qui se prépare, nous croyons préférable de prendre le devant, c'est-à-dire commencer par réduire notre immense assortiment de Nouveautés; au delà de \$50,000, cinquante mille dollars seront sacrifiés.

Parmi ces marchandises, il y a la balance de deux Fonds de Banqueroute dont l'un acheté à St. Jean d'Iberville, et l'autre à Montréal.

IL NOUS FAUT DE L'ARGENT.

C'est pourquoi nous ne refusons pas d'argent pour nos marchandises. Ne voulant pas être trop long, qu'il nous suffise de détailler le prix de quelques-uns des articles à sacrifier: 25 pièces de Toile à Naples, 68 pes. de largeur, offert à 20 cts, valeur 50 cts., 75 doz. Serviettes de 3, 5, 8, 10 cts. la pièce, 50 pièces toile à chemise "Oxford" de 8 à 20 cts achetée à l'étranger, 2 caisses d'indienne brune de 6 cts valeur 10 cts, 3 caisses coton blanc de 8 à 10 cts la verge, même prix qu'à la manufacture, 75 pièces tapis, tapisserie offerte à 30 cts valeur, 45 cts, 10 pièces tapis de corde à 10 cts "Job lot".

Plusieurs pièces de cachemire noir tout laine 30 cts valeur 50 cts, plusieurs pièces de mérinos noir tout laine 25 cts valeur 45 cts, 50 pièces d'étoffes à robes de toutes couleurs, 10 cts, 150 autrapiens avec frange, achetés à l'étranger de \$1.25 à \$2.50 valeur double.

Sans compter

2 caisses coton jaune de 5 à 8 cts beau et large. Pour \$29,000 de Tweeds, Draps, Serge, Chating, Dacks, Drills, Fanilles blanches et couleur, Fichus, Frillings, Glâtes, Cois et Collets, Mouchoirs en soie de 35 cts à \$1.50, 150 Doz Mouchoirs de Lawn de 3 à 5 cts, 25 doz. Mouchoirs de Toile de 10 cts à 20 cts.

MODES.

Le département des modes dépasse \$15,000 (quinze mille dollars) de Fleurs, Plumes, Rubans et chapeaux. Nous vendons des plumes de 15 cts à \$12.50, des chapeaux de 10 cts à \$15.

Nous avons une magnifique expression en crêpe. Les commandes sont toujours exécutées avec la plus grande attention et promptitude.

Nous avons toujours le premier choix de Cachemires, Crêpes, Mérinos noirs et couleurs, Paramatas de tous prix. Des chapeaux depuis 50 cts à \$5.00 la verge.

Vu que nous continuerons jusqu'à avis contraire de vendre à nos prix réduits, nous espérons que nos anciens amis et pratiques de Sorel et des environs nous feront faveur d'une visite.

Rappelez-vous bien le prix des marchandises citées dans cette annonce, il n'y aura pas d'erreur dans les prix, ceux qui nous connaissent savent que nous ne les avons jamais trompés.

Rappelez-vous bien de l'adresse LETENDRE, ARSENAULT & Cie. 681, Rue Ste-Catherine, 598

A L'ENSEIGNE DU LION D'OR MONTREAL 2 Mars 1883.

ALLONS AU Magasin nouveau!!!

M. Francis Gelinas, qui a tenu magasin à St. Guillaume et aux Moulins de Pierreville, annonce à ses anciens pratiques et au public en général qu'il a ouvert au

No. 47, RUE DU ROI.

EN FACE DU MAGASIN DE M. Lactance Senecal,

un magasin où l'on trouvera constamment un assortiment complet de GROCERIES,

EPICERIES, PROVISIONS, VINS et LIQUEURS

tous des articles de première qualité qu'il est bien disposé à vendre

A bas prix.

AYANT ACHETE ARGENT COMPTANT Il défie toute compétition et recommande à tous ceux qui auront besoin de bons articles de ne pas acheter ailleurs avant d'avoir visité son nouvel établissement.

FRANCIS GELINAS. Sorel 25 Nov. 1881.

A L'ENSEIGNE

DES CISEAUX DORÉS

Habillements

A BON MARCHÉ.

A. Paradis,

Marchand-Tailleur.

prend la liberté d'annoncer au public qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin et que le stock qu'il a aujourd'hui en mains est le plus considérable et le plus varié qu'il y ait dans la ville, consistant en

TWEEDS, DRAPS, COATINGS, et toutes autres étoffes pour habillements d'hommes.

Il est prêt à faire des habillements en tweeds, depuis \$6.00 en montant.

Par-dessus à hiver depuis \$6.00 en montant. Par-dessus d'automne depuis \$7.00 en montant. Pantalons depuis \$2.00 en montant.

Tous ces habillements sont faits à ordre et garantis.

C'est le seul établissement de ce genre à Sorel. Les ouvriers sont les meilleurs que l'on puisse trouver pour la couture et le repassage.

On peut aussi se procurer à cet établissement des objets de nouveautés, tels que Cois, Collets, Chemises blanches, de casimirs et de flanelles, corps et caleçons en coton taine ou mérinos, collets et poignets en caoutchouc.

Tous les tweeds achetés à ce magasin sont taillés gratis et la coupe est garantie.

A L'ENSEIGNE DES CISEAUX DORÉS.

Près de L'HOTEL FICHE.

VOISIN DE La librairie HARDY,

SOREL

ARTHUR PARADIS. Sorel, 4 sept. 1882.

AVIS PUBLIC.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public la ville de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient d'ouvrir une boutique de cordonnerie dans la maison située en arrière du magasin de

M. FINLAY ANCIENNE RUE DU GAZ,

et qu'il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier pour la confection de chaussures de toutes sortes.

Il se charge aussi des raccommodages. Ces ouvrages sont faits à la main, dans les derniers goûts et ses prix sont très-modérés.

On demande un apprenti.

A. St-JACQUES. Sorel, Mai 1882.—za

N. O. ROCHON,

ARTISTE-DECORATEUR,

Prend la liberté d'informer le public qu'il vient de transporter son atelier dans la bâtisse occupée par le Surolois, et qu'il est en mesure d'exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, telles que:

DECORATION D'EGLISES, EDIFICES PUBLICS, RESIDENCES, ENSEIGNES, INFANTILES, ETC

Le public est cordialement invité d'examiner les spécimens de son ouvrage à son atelier.

M. Rochon attire spécialement l'attention des Fabricants et de MM. les Curés sur ses travaux dans différentes églises de la province.

Sorel, 10 Janvier 1883.



ALLEN'S LUNG BALM

BAUME D'ALLEN

Strictement pur et inoffensif pour les plus délicats

DANS LES CAS DE PHTHISIE, il opère tellement comme un spécifique que "quatre-vingt-quinze" sur cent sont guéris permanemment, quand on suit rigoureusement les indications. Il ne contient aucun ingrédient chimique ou autre qui puisse faire tort aux jeunes ou aux vieux. Comme expectorant, il n'a pas d'effet. Il ne contient d'opium sous aucune forme.

En vente chez tous les pharmaciens

Perry Davis & Fils & Lawrence SEULS AGENTS MONTREAL. 19 Dec. 1882.—lan.

UNE BONNE CHANCE pour les personnes qui veulent acheter des VOITURES.

Le candidat à l'honneur d'annoncer au public qu'il a l'honneur de transporter son atelier dans la bâtisse occupée par le Surolois, et qu'il est en mesure d'exécuter toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner, telles que:

Voitures d'hiver Qu'il y ait à Sorel.

Toutes ces voitures sont faites dans les derniers goûts et les matériaux employés sont de première qualité.

Les prix sont modiques et les ventes se font dans les meilleures conditions.

Comme par le passé, le soussigné se charge de tous les raccommodages de voitures.

Avant d'aller acheter ailleurs, venez voir l'établissement de

ELZÉAR DROLET, Cois des rues Charlotte et Phipps Sorel. Nov. 1882.—za.

Hotel Richelieu,

J. B. DURACHER, Propriétaire. RUE ST. VINCENT. MONTREAL

Ce magnifique établissement offre au public voyageur, à des prix très réduits, tout le confort qu'on peut trouver dans un hôtel de première classe.

Un superbe saie de billards se trouve l'entresol et ne trouble en rien les voyageurs qui aiment la tranquillité.

La richesse et la propreté des chambres à coucher ne laissent rien à désirer.

La carte comprend toujours une variété de plats capables de satisfaire les estomacs les plus difficiles.

Le service se fait d'une manière admirable et le nombreux personnel de ce bel établissement se distingue par sa politesse et sa ponctualité. Une sonnerie électrique contribue pour beaucoup à l'exécution prompte des ordres donnés.

La buvette attachée à l'hôtel est ce qu'il y a de mieux dans le genre tant sous le rapport de l'assortiment que sous celui de l'élection des liqueurs.

Les voitures de l'hôtel se trouvent toujours à l'arrivée des voyageurs et des diligences.

7 Mai 1880.—f

Déménagement.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'ils viennent de transporter leur boutique de Ferblanteries au

NO. 10 RUE AUGUSTA. DANS LE MAGASIN CROUVANT OCCUPÉ PAR M. DARGHE.

A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE.

Et qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour tous ouvrages en Ferblanterie, Toile galvanisée. Toujours en stock toutes espèces d'ouvrages de ferblanterie en usage pour les familles.

Aussi un stock considérable de tuyaux et recettes de toutes espèces.

On se chargera de monter les tuyaux dans tous les endroits de la Ville.

Le tout A BON MARCHÉ.

Une visite est respectueusement sollicitée à la Boutique de

A. GARCEAU, FILS & Cie., NO. 10 RUE AUGUSTA.

A L'ENSEIGNE DU GROS ARROSOIR ROUGE Sorel, 11 avril 1882.—z.

FEUILLETON

No. 3

LE

Chef-D'Œuvre

D'UN CONDAMNÉ

PAR

ETIENNE MARCEL.

I

DEUX LÈVES.

(Suite.)

Aussi apprendre, maître... Sans vos yeux et d'après vos conseils, ciseler et fendre, et travailler... Dans ce lot, j'ai abandonné l'ironie, domaine et château, après en avoir obtenu la permission de Madame ma mère, se hâta de répondre Othon, qui s'était promptement remis en voyant l'habile sculpteur penché, à la grâce de sa toque, à la beauté de son visage et aux attitudes de son point, la justice qui leur était due.

Le maître Sebald, attachant sur le visage du jeune noble, un regard profond et sérieux, secoua la tête Othon, qui s'était promptement remis en voyant l'habile sculpteur penché, à la grâce de sa toque, à la beauté de son visage et aux attitudes de son point, la justice qui leur était due.

Enfant, qui abandonne avec la folle ardeur de ton âge opulence et grandeurs, pouvoir et dignités, comprends-tu l'importance, et les durs sacrifices, et les nobles renoncements de cette carrière de l'art que tu veux embrasser, de ce travail sévère et saint auquel la jeunesse aspire?... Voudras-tu l'honneur, l'amour, toi qui as toujours été riche? Sauras-tu persévérer, toi qui as toujours été heureux?

Le maître Kerner laissa tomber sa voix et pencha un instant la tête. Othon, pris au dépourvu et légèrement intimidé par ces observations sérieuses, demeura un moment sans répondre, puis commença, en hésitant.

Soudain un bruit léger, tout près de lui, lui fit tourner la tête. De l'autre côté de la salle, une porte venait de s'ouvrir, une jolie enfant charmante petite fille, blonde et mince, gracieuse et blanche, elle pouvait avoir neuf à dix ans au plus, et quels beaux yeux noirs, quels longs cils, quelle petite bouche riante et rose!

Tenant dans l'une de ses mains une fleur, de l'autre relevant sa robe de laine blanche, elle s'avavançait doucement, sur la pointe des pieds.

Un instant elle s'arrêta, regardant en silence, avec une profonde attention, les deux adolescents silencieux, le visage sérieux de son père. Et puis, venant prendre la main de celui-ci, elle l'interrogea des yeux.

—Tu veux savoir, ma mignonne Mina, qui sont ces deux jeunes hommes? lui dit tout aussitôt maître Sebald, en souriant. Je ne sais pas encore leurs noms, qu'ils viennent d'apprendre, du reste. Mais pour ce qui est de leur intentions, ils se proposent de faire comme moi de ciseler la pierre, et viennent me demander de les recevoir, de leur servir de guide, de leur enseigner mon art et de les mettre à même d'étudier... Et moi, je les engageais moi-même, en m'adressant à celui-ci surtout, je les engageais à bien réfléchir avant de commencer un métier où il faut, si longtemps, s'exercer, regarder, apprendre... Et tous deux m'assuraient, du reste, qu'ils ont grande envie de travailler,

—Oui, mon bon père, recevez les... Votre petite Mina vous en prie... Voyez comme ils vous écoutent, comme ils sont soumis, sérieux... Messieurs, vous avez bien raison d'écouter attentivement. Si vous saviez comme j'ai un bon et noble père!... S'il vous reçoit, vous lui serez toujours obéissants, dociles, n'est-ce pas, messieurs... messire...

Et la voix de l'enfant se valentissait, cherchant les noms.

Othon d'Arneck, répondit le jeune seigneur, retrouvant son assurance et sa fierté en présence de la charmante fillette.

Et le regard de la jolie enfant s'arrêta, ravi, radieux, sur la personne du jeune châtelain.

Et moi, je suis Johann... Johann tout court, répondit le pauvre protégé des maîtres, baissant humblement la tête.

Et bien, Johann, Othon d'Arneck à compter de ce jour vous êtes admis sous mon toit, vous travaillerez sous mes yeux. Je ne puis faire autrement; c'est ma chère Mina qui m'en prie, leur dit alors maître Sebald, caressant la tête blonde de sa petite fille, et se penchant pour l'embrasser.

Et les deux apprentis sculpteurs, désormais joyeux, triomphants, remerciaient le grand maître et la mignonne fillette. Sa douceur les avait comblés, sa grâce les avait charmés; c'était sur elle que s'arrêtaient leurs regards, leurs sourires. Ils croyaient presque s'être élevés à Mina en prononçant obéissance, sagesse, application, au bon sculpteur. Et, en s'éloignant par les rues pour chercher leur logis, ils parlaient d'elle encore.

II

DEUX ANGES.

Dans le travail et dans la paix, les jours s'envelopaient, les années passaient. Depuis huit ans déjà Othon, le palatin, et Johanna, l'enfant sans mère, avaient fait leur entrée sous le toit du logis de l'Ange. Et durant ce temps, cela va sans dire, bien des choses avaient changé en eux et autour d'eux. Il n'était pas jusqu'à l'aspect de la vieille cité qui ne fût plus le même, au moment où nous allons les retrouver, chez maître Kerner le sculpteur.

Ce jour-là, les rues étroites, tortueuses, égayées par un beau soleil du printemps,—on était alors en mai 1438,—étaient remplies, presque encombrées d'une foule aux costumes de fête, aux visages enriés et souriants, et de pennons flottants, d'armures brillantes, de bannières étendues. C'était jour de tournoi à Bade, et les badauds se groupaient pour voir passer les barons du mont et de la plaine, se racontant ensuite leurs hauts faits et rappelant les traditions de leurs familles, en attendant qu'ils les vissent descendre des hauteurs du burg, bouillies ou veinées.

Mais de cette joie, de ces discours, de ces cris, qu'on entendait à peine arriver, lointains et vagues, à l'extrémité de ce faubourg où se dressait, toujours isolé, élegant et silencieux, le beau logis de l'Ange. Car maître Kerner, en véritable artiste, évitait le bruit et la foule, et vivait beaucoup avec ses œuvres, en lui-même, sous le regard de Dieu.

Ce n'était pourtant pas qu'il ait manqué de renommée, de gloire, s'il l'eût voulu. Durant ces huit années de travail et de silence, ses œuvres avaient parlé de lui à la foule, et sa réputation avait grandi. Maître Sebald, d'abord justement estimé, se voyait maintenant admiré par les bourgeois de Bade.

Ce n'était pas qu'il fût très-célèbre ni très-riche, qu'il remuât beaucoup d'or, ni qu'il fit beaucoup de bruit. Mais, chacun le savait bien ce n'était pas seulement un grand artiste, c'était un homme digne, austère, profondément loyal, à la

fois pieux et râleur, modeste et intelligent. Il ne vivait que pour son art, et ne partageait guère les ardeurs, les passions et les entraînements de la foule. Il s'était, placé non point au-dessus d'elle, mais en dehors d'elle. Et les hommes prennent en haute estime ceux qui, de leur calme retraite, regardent passer le torrent. Comme artiste, il avait des rivaux, mais point d'ennemis; comme homme il avait des faiblesses mais point de vices; comme père, il avait un trésor, sa jeune fille blonde, sa mignonne Mina, qui voyait fleurir, cette année-là, son dix-septième printemps. Sebald Kerner pouvait donc se dire un homme heureux.

Ce n'était pas seulement un homme heureux, c'était aussi un homme sage, et tout ce que Dieu lui avait donné de force, de génie, de calme et de bonheur, il se gardait bien d'aller le perdre ou le troubler en ce vaste tumulte des hommes. Aussi, ce même jour de tournoi, qui avait mis tant de rumeurs de fête et de joie en la paisible ville de Bade, avait vu le vieux Sebald s'enfermer et se recueillir au fond de son atelier.

Il y avait travaillé depuis l'aube tandis qu'ailleurs se choquaient les épées, résonnaient les cuirasses, flattaient les montagnes et les pennons, s'élevaient les clairons et les cors. Il y avait prié d'abord, car c'était sa coutume. Il croyait que l'inspiration venait plus rayonnante après la prière; on était si barbares en ces temps d'obscurité... Puis, d'une main pieuse et habile, il avait mané le ciseau et l'ébauchoir pendant de longues heures, des heures bien employées.

Et maintenant que le soleil se penchait déjà vers les montagnes, il travaillait encore, debout devant son grand bas-relief de pierre, et s'interrompant de temps à autre pour jeter un regard caressant à sa fille Mina.

C'était sur Mina que tombait le dernier rayon de soleil qui passait à travers les vitraux, après avoir caressé la verdure de la montagne. Il faisait étinceler les mille plus de la sienne d'un gris d'argent que portait la jeune fille, et semblait alimenter deux rayons dans la prunelle de ses grands yeux noirs.

Yeux ravissants, rares chez une blonde; car Mina était blonde et blanche, et les fils d'or de sa résille n'étaient pas plus brillants que les fils d'or de ses cheveux, seulement moins déliés et moins souples.

Et puis rien n'égalait en pureté, en perfection, en douceur, le modelé de son front et de ses joues, la blancheur de son teint, la finesse de son profil. On eût dit une des œuvres les plus gracieuses, une des plus blanches statues du sculpteur son père à laquelle Dieu, pour le récompenser, avait donné le mouvenement et la vie, un cœur aimant et des cheveux d'or.

Le bas-relief qu'achevait le vieux sculpteur devait être d'ailleurs d'une exécution longue et difficile. Il représentait un sujet religieux, à la fois grandiose et tendre. On n'en connaissait guère d'autres alors; alors que les âmes étaient si candides, les imaginations si calmes; alors que les péchés, venus des contrées lointaines, s'émerveillaient de la beauté d'un petit enfant-Jésus ou de la chaste grâce d'une Vierge Marie; alors que les Vénus charmantes et les Apollons rayonnants, les Jupiters, les Minerves, les Adonis, oubliés ou inconnus, étaient encore enfouis dans l'obscurité des siècles et sous la poussière des ruines.

C'était l'Aurore de la Résurrection qu'avait voulu représenter Sebald Kerner. La grotte du sépulchre était là, rocailleuse, basse et voûtée. A l'entrée, Pierre s'agenouillait, les yeux grands ouverts, les lèvres tremblantes, et Madeleine pleurait étendant ses beaux bras nus.

—Oh! elle pleurait; car le sépulchre était vide. La dalle de pierre, soulevée par une main frêle, laissait voir les bandelettes éparées et le lincol abandonné. Et l'ange qui a soutenu élevant un doigt vers la voûte, semblait annoncer aux deux fidèles la bonne nouvelle, la grande nouvelle, la nouvelle du triomphe et de la consolation: *Resurrexit, non est hic.* Mots qui se lisaient, tracés sur une bannière tombant de la main de l'ange.

Cet ange du vieux Sebald était digne, radieux et beau comme il convient à un envoyé céleste. Le sculpteur, par un caprice d'artiste, lui avait mis une étoile d'or au front; et, par un doux orgueil de père, il lui avait donné les traits de sa belle Mina. Aussi, parfois, souvenait-il à son ange, et croyant sourire à son enfant, il en se retournant vers son enfant, il devenait grave et ému comme s'il eût contemplé son ange.

Fille, je suis content de toi, lui dit-il, au bout d'un instant, après avoir silencieusement comparé les deux visages. Je n'ai rien vu à ton front qui est si pur, à ta pose qui est si modeste et ton regard qui est si doux. La seule chose que je n'aie pas pu capter, vois-tu, c'est ton sourire... Et tu sais pourtant bien sourire, Mina! Mais ton sourire est trop vite, trop enfanta, trop radieux... Il est charmant, mais il est terrestre, et j'en suis bien sûr, ce n'est pas ainsi que les anges sourient là-haut.

Père, ce n'est pas étonnant, répondit Mina, en laissant rayonner un éclair dans sa prunelle. Là-haut les anges sourient d'extase, d'amour de ravissement, et quelquefois aussi de pitié. Tandis que moi, ici, je souris que de jeunesse et d'espérance.

Oh! tu as raison; je ne pourrais pas t'en blâmer... Il est si naturel d'espérer quand on est jeune... On a de longues années devant soi; on peut s'attendre à voir s'accomplir ce qu'on a projeté, à réaliser les plus doux, les meilleurs de ses rêves...

La lassitude et la mélancolie sont le partage des vieux pères, des vieux songeurs, et des travailleurs comme moi.

—Et! père, répliqua Mina vivement, pourquoi seriez-vous triste? Est-ce que vous n'avez pas un art qui vaut une fortune, un nom qui est aussi connu dans le pays de Bade que celui des vieux barons et des plus preux chevaliers? Vous n'êtes jamais oisif; vous n'êtes non plus jamais seul... Les nobles dames, les hauts barons passent, avec un respectueux salut, la porte du Logis de l'Ange. Et quand ils ne sont plus là, votre petite Mina vous reste. Et alors, vous vous faites une sainte compagnie, en sculptant quelque belle Vierge ou quelque doux enfant-Jésus.

—Oh! c'est là justement ce qui me fait trembler parfois, chère fille. Ai-je l'esprit assez calme, assez pieusement inspiré. Ai-je les mains assez pures, pour reproduire ces traits sacrés; pour donner à la pierre, au marbre ou au bois, le charme et la majesté de ces figures divines qui, dans leur nimbe d'or, n'appellent et ne sourient? Pour exprimer la suavité du Christ enfant, la tendresse du Christ mélancolique ou la virginalité maternité de son auguste Mère, suffit-il mon enfant, d'avoir le ciseau du sculpteur? Non; il faut encore posséder la foi et le cœur du chrétien... Et si j'ai mal réussi, si j'ai donné à ces visages sacrés quelque chose de nos bassesses et de nos misères, je suis coupable alors, et mon but est manqué. Plus que mon but, hélas! mais aussi la paix de mon âme... Voilà, Mina, les craintes qui m'affaiblissent, les doutes qui m'inquiètent et qui me rendent souvent la main si indécise et le front tout soucieux.

(A continuer.)

—Où, men bon père, recevez les... Votre petite Mina vous en prie... Voyez comme ils vous écoutent, comme ils sont soumis, sérieux... Messieurs, vous avez bien raison d'écouter attentivement. Si vous saviez comme j'ai un bon et noble père!... S'il vous reçoit, vous lui serez toujours obéissants, dociles, n'est-ce pas, messieurs... messire...

Et la voix de l'enfant se valentissait, cherchant les noms.

Othon d'Arneck, répondit le jeune seigneur, retrouvant son assurance et sa fierté en présence de la charmante fillette.

Et le regard de la jolie enfant s'arrêta, ravi, radieux, sur la personne du jeune châtelain.

Et moi, je suis Johann... Johann tout court, répondit le pauvre protégé des maîtres, baissant humblement la tête.

Et bien, Johann, Othon d'Arneck à compter de ce jour vous êtes admis sous mon toit, vous travaillerez sous mes yeux. Je ne puis faire autrement; c'est ma chère Mina qui m'en prie, leur dit alors maître Sebald, caressant la tête blonde de sa petite fille, et se penchant pour l'embrasser.

Et les deux apprentis sculpteurs, désormais joyeux, triomphants, remerciaient le grand maître et la mignonne fillette. Sa douceur les avait comblés, sa grâce les avait charmés; c'était sur elle que s'arrêtaient leurs regards, leurs sourires. Ils croyaient presque s'être élevés à Mina en prononçant obéissance, sagesse, application, au bon sculpteur. Et, en s'éloignant par les rues pour chercher leur logis, ils parlaient d'elle encore.

II

LE SORELOIS

VENDREDI, 30 MARS 1883.

La question des races.

On parle de la retraite prochaine de l'honorable M. J. H. Pope, député de Compton, et l'administrateur pratique du Département de l'Agriculture. Les quelques députés anglais de la province se préparent déjà à se porter héritiers. A propos de cette position, nous est avis que nos compatriotes anglais de la province de Québec sont bien exigeants de prétendre au droit d'être représentés dans le gouvernement fédéral, dont les quatre-vingt-cinq membres appartiennent, corps et âme, à leur race, à leurs croyances, et partagent toutes leurs aspirations. Que la population anglaise et protestante de la Province de Québec soit représentée dans le Gouvernement de la Province, très bien, nous le comprenons; nous le voulons volontiers. Le chiffre de cette partie de la population, il est vrai, n'est que de 150,000 âmes ou environ un neuvième de toute la population de la Province; mais nous pouvons encore leur laisser un ministre sur sept. Ils en ont toujours eu deux dans le gouvernement provincial, et un dans le gouvernement fédéral. On comprendra que nous ne voulons point soulever d'animosités nationales. Nous désirons marcher avec nos compatriotes anglais, leur rendre ample justice et leur donner la part à laquelle ils ont droit dans le travail et l'honneur de diriger les affaires du pays. Mais d'un autre côté, nous ne pouvons pas être injustes envers nos nationaux. La succession du ministre de l'Agriculture à Ottawa, en droit et en justice, doit échoir à un canadien-français. Ou bien qu'on nous donne un ministre canadien-français en dehors de la Province de Québec. Si les anglais de la province de Québec ont droit à un ministre sur treize, bien qu'ils ne soient que 150,000 dans cette Province, les français d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Isle du Prince-Edouard, de Manitoba, au nombre de plus de 250,000, doivent avoir le même droit. Les Canadiens et les Canadiens-français forment tout près du tiers de la population totale du Canada. Ils devraient donc avoir à Ottawa quatre ministres, sur treize. Si nos gouvernants ne nous donnent pas justice, la nation sera assez fière et soucieuse, pour se rendre justice en temps opportun.

LA SESSION.

Décidément, nos législateurs de Québec ne veulent pas quitter leurs amis. Le début doucereux de la session nous laissait entrevoir de toute autre chute... de la part de l'opposition. "Voyez, disait la gauche, nous ne sommes qu'un petit nombre—quatorze à peine!—notre désir le plus ardent est de surveiller les actes du gouvernement et non de lui faire une opposition factieuse." Ainsi parlaient ces excellents petits bonhommes de l'opposition. Mais une telle conduite—si juste et si raisonnable dans les circonstances actuelles—ne pouvait convenir aux démagogues de tous les partis. Aussi a-t-on vu—étrange alliance!—l'école radicale et l'école des *Castors* se donner en public l'accolade la plus fraternelle. Tout en faisant semblant de se combattre, ces aimables adversaires du parti conservateur poursuivaient le même but, qui n'est pas encore parfaitement défini d'un côté, de la part des nouveaux alliés libéraux. Aussi, ces derniers, croyant pouvoir compter sur une scission de notre parti dans la législature de Québec, résolurent de quitter leur attitude pacifique et de faire la guerre à outrance. Comme bien on le pense, l'intérêt public ne comptait guère dans ce changement de tactique; mais il fallait jeter de la poudre aux yeux du public et nos adversaires n'y regardèrent pas de si près quand il s'agit de blaguer. La séance de mercredi et de jeudi derniers a été surtout remar-

quable par une recrudescence de violence de la part de l'opposition. Commencée à 3 heures p. m. mercredi, cette séance ne s'est terminée qu'à une heure et demie du matin vendredi. Le gouvernement voulait proroger les chambres avant Pâques, afin d'épargner des dépenses inutiles; mais cela ne faisait pas l'affaire de l'opposition qui avait encore une foule de motions de non-confiance à proposer. L'hon. M. Mousseau décida de ne pas céder et la lutte s'engagea avec opiniâtreté de part et d'autre. MM. Gagnon, Wurtele, Watts, Marchand et Mercier prennent la parole tour à tour. A sept heures du matin, jeudi, l'avant-garde de ceux qui avaient été se reposer, arriva et fut reçue au milieu des applaudissements de toute la chambre. L'opposition déclare alors qu'elle est prête à adopter tous les crédits demandés, à l'exception de deux, si M. Mousseau veut ajourner la séance. Ce dernier refuse cet arrangement et la bataille recommence plus vive et plus acharnée qu'auparavant. Le reste de la séance se passe en objections de toutes sortes et finalement l'Assemblée Législative s'ajourne à une heure et demie du matin vendredi. Comme l'a si bien dit l'hon. M. Mousseau, les membres de l'opposition veulent, en agissant ainsi, jouer le rôle d'obstructionnistes, imitant en cela Parnell et ses partisans dans la Chambre des Communes, en Angleterre. Mais là s'arrête la différence. Parnell poursuit un noble but: la liberté de sa patrie. Tandis que nos braves libéraux—grands hommes au petit pied, comme dirait l'ancien,—ne pensent qu'à créer des embarras à ceux qui travaillent pour le plus grand bien de leurs concitoyens. Une telle tactique, encore une fois, doit être fétide comme elle le mérite et nous sommes convaincu que le peuple ne saurait l'approuver en aucune manière. Le cabinet actuel a donné trop de preuves de sa bonne volonté pour ne pas lui tenir compte des circonstances difficiles dans lesquelles il s'est trouvé placé. Ce n'est pas en pérorant nuit et jour sur des questions futiles; ce n'est pas en embarrassant sans cesse la marche du gouvernement, que l'opposition peut espérer une législation solide. Le rôle de la gauche n'est pas tant de renverser le gouvernement que de surveiller ses actes et d'aider à la passation de ses projets de loi, s'ils sont justes et équitables. En adoptant un autre genre de conduite, l'opposition peut obtenir un peu de gloire, mais ce n'est pas cela qui conduira ses membres à l'immortalité. La Chambre, ajournée samedi dernier, a repris ses séances mardi. Trois nouveaux votes ont été pris, et le gouvernement est sorti vainqueur de la lutte comme de coutume. Pour faire face aux obligations contractées, l'hon. M. Wurtele propose l'adoption des résolutions relatives à un nouvel emprunt de \$500,000 que le gouvernement demande l'autorisation de négocier. Nouvelle fureur de l'opposition. L'hon. M. Mercier ne peut digérer cet emprunt et il propose l'amendement suivant: "Que la chambre ne se forme pas maintenant en comité pour délibérer sur les dites résolutions, mais qu'il soit résolu que cette Chambre voit avec alarme l'augmentation constante de la dette provinciale, et regrette de voir le gouvernement actuel continuer la politique fautive et ruineuse de ses prédecesseurs, et ne pas adopter un système d'économie propre à mettre fin à l'ère des déficits, et sauver la province de la ruine dont elle est menacée." Cet amendement, non pouvant convenir à certains conservateurs plus ou moins remuants, M. Beau-bien proposa le sous-amendement suivant: "Que cette chambre préfère laisser la somme de \$500,000 dans la dette flottante, si telle dette existe, en tant que cette chambre existe, et que la province sera par là exemptée de l'obligation d'augmenter le chiffre de sa dette consolidée, de la somme additionnelle de \$500,000." Le vote, étant pris sur ce sous-amendement, donne le résultat sui-

vant: Pour 18, contre 40. L'amendement de M. Mercier est rejeté par un vote de 44 contre 14. Finalement, la motion de M. Wurtele est adoptée par 40 contre 18.

ACTUALITÉS.

Les recettes des concerts d'Albani, à Montréal, ont été de \$22,000. On dit que l'hon. M. Lynch doit se retirer de la vie publique pour raison de santé. Son A. R. la Princesse Louise est attendu à Ottawa au commencement de la semaine prochaine. Tous les membres du nouveau gouvernement libéral du Nouveau-Brunswick ont été réélus. M. N. H. Beaulieu, avocat, autrefois de la rédaction de la *Minerve*, vient de prendre la rédaction du *Protectionniste* de St-Jean. Le gouvernement allemand a fait savoir au Vatican que le cardinal Ledochowski, archevêque de Posen, pouvait retourner en Prusse. Le capitaine Labelle, qui a accompagné l'hon. M. Chapleau, à San Francisco, est arrivé à Montréal, mardi matin. Le nombre de journaux au Canada est de 596. Il y a 74 journaux quotidiens, 423 journaux hebdomadaires et 57 journaux mensuels. M. Sénécal est parti pour New-York, où il doit passer plusieurs jours en compagnie de M. Chapleau qui ne reviendra pas maintenant au Canada, contrairement à l'attente de ses amis. Le bill de Sir Alexander Campbell défendant l'introduction en Canada des livres immoraux, des pamphlets séditieux, des peintures indécentes a attiré l'attention de toute la chambre et passera probablement à l'unanimité. M. Catudal vient d'introduire dans le Parlement Fédéral un bill intitulé: "acte pour fixer le taux de l'intérêt en Canada." Dans ce bill M. Catudal propose de fixer à 6 pour cent le taux légal de l'intérêt dans tout le Dominion, et de punir sévèrement toutes personnes, banques ou sociétés qui prêteront à intérêt plus élevé. Nous ne croyons pas réellement que ce bill ait chance de réussir. Une dépêche au *Star*, annonce que l'honorable ministre des chemins de fer, a résigné. On dit que Sir Chs. Tupper remplacera Sir A. T. Galt, comme commissaire canadien à Londres. La dépêche ajoute que la résignation de cet honorable ministre ne sera acceptée qu'après la session. Sir Charles a vendu sa résidence d'Ottawa, et Lady Tupper est partie pour Halifax. Les membres du Cap Breton font des efforts pour obtenir sa succession. On parle de M. William McDonald et du Dr. Cameron. On lit dans le *Journal de Québec* de lundi: "Hier, on a lu, au prône de toutes les églises de la ville, un mandement fort remarquable de Mgr l'Archevêque, promulguant un décret de Notre Saint Père le Pape Léon XIII au sujet de l'Université Laval et de sa succursale de Montréal. Le Souverain Pontife se prononce, dans ce décret, avec une autorité suprême et avec une énergie de langage extraordinaire. Il impose silence à tous les contradicteurs de l'Université catholique et de sa succursale, ordonne à tous les catholiques de favoriser et de protéger cette institution par tous les moyens possibles et prescrit, en vertu de la sainte obéissance, la promulgation de ce décret dans tous les diocèses de la province." On lit dans l'*Événement*: "M. Chapleau va prendre son siège de ministre dans le cabinet fédéral, sa place en parlement. S'il est parfaitement rétabli, il ne tardera pas à jouer un rôle. Il arrive au moment où Sir

Charles Tupper s'en va, épuisé par ses longues années de travail et de lutte. "Nous souhaitons la bienvenue à M. Chapleau sur la scène nouvelle où il est appelé à représenter, avec ses collègues, la province de Québec. "Il y a, croyons-nous, harmonie complète entre Sir Hector Langevin et le secrétaire d'état. C'est en marchant la main dans la main que tous deux ils seront forts. Leurs amis respectifs et leur pays attendent d'eux la force par l'union." Comte d'Yamaska. M. Vanasse, le député d'Yamaska, a obtenu cette année \$18,000 pour continuer les travaux de la Rivière Yamaska et \$1,500 pour commencer le dragage de l'embouchure de la Rivière St-François. Nous apprenons de source certaine que Letendre, du phare de l'Isle aux Raisins, recevra bientôt la récompense due à son esprit de parti et au tapage qu'il a fait le 13 juin dernier, dans la grande assemblée de St-François-du-Lac. Cet individu sera destitué. M. Gladu, le candidat rebattu de Yamaska, a engagé M. Zéphirin Baril, avocat de renom de St-François du Lac pour faire la révision des listes électorales du comté, dans les intérêts du parti libéral. Nous espérons que nos amis se primumerons contre les efforts de ce juriconsulte de réputation. MM. Pierre Letendre, d'Yamaska, et Léon Dessert, de St-Guil-laume, ont été rayés de la liste des Juges de paix pour le District de Richelieu pour cause. Parlement Provincial. CONSEIL LÉGISLATIF. Le projet de loi pour incorporer la loterie de la grande excursion en France a été rejeté par le Conseil Législatif. Le vote s'est reparti comme suit: POUR:—MM. Prudhomme, Archambault, Rémiillard—3. CONTRE:—MM. Starnes, Wood, Bryson, Hearn, Ferrier, Webb, Savage, Lavolette, Dostaler, Dorion, Proulx—11. Le projet de loi pour constituer la société générale de la colonisation et des exploitations industrielles, de M. Sénécal, a été adopté mardi soir par le conseil législatif. Le vote a été pris comme suit: POUR:—MM. De La Bruère, Dionne, Starnes, Archambault, Rémiillard, Hearn, Gérin, Ferrier, Prudhomme, Savage et Dorion.—11. Contre:—MM. Baudry, de Boncherville, Lavolette, Webb, Wood, Dostaler, Bryson, Gingras et Proulx.—9. Le projet de loi de la grande loterie nationale a aussi été rejeté. Le vote a été de 10 contre 10. Le règlement veut que, dans le cas d'égalité de voix, la question soit décidée dans la négative. Voici le résultat du vote: POUR: MM. Boucher de la Bruère, Archambault, Dionne, Dorion, Gérin, Hearn, Prudhomme, Rémiillard, Savage et Starnes—10. Contre: MM. Baudry, de Boncherville, Bryson, Dostaler, Ferrier, Gingras, Lavolette, Proulx, Webb et Wood.—10. Un second port de Montréal. La Chambre des Communes est saisie d'un nouveau projet, qui se discute depuis un couple d'années, et dont l'objet n'est rien moins que de créer un second port de Montréal, vis-à-vis de celui qui existe actuellement. Voilà où en est rendu l'esprit d'entreprise de Montréal. La compagnie qui demande présentement un acte d'incorporation pour cet objet, se compose des membres suivants: Lord Manners, l'honorable A. W. Ogilvie, l'honorable L. R. Church, James Shearer, William Angus, M. H. Isaacs, W. T. Costigan, le capitaine T. de Monténach, John McGills, Foster Bateman, George F. Miles, M. J. F. Quinn, T. W. Miles, Robert Denay. Son capital est fixé à trois millions et demi de piastres, mais elle demande le pouvoir d'élever ce montant à dix millions pour construire un pont à niveau élevé, suspendu ou autrement, reliant l'île Sainte-Hélène à la rive sud du Saint-Laurent, à un endroit situé entre Saint-Lambert et Longueuil, puis une jetée s'étendant du coin nord de la culée ouest du pont Victoria à la rive sud de l'île Sainte-Hélène. Le pont devra être pourvu d'une double voie ferrée et d'une autre pour piétons et voitures ordinaires. Toutes les lignes de chemins de fer et autres voies de communication de la rive sud se raccorderaient au pont et à la jetée. La compagnie demande l'autorisation de construire des écluses, barrages, bassins, quais, poutres d'eau, moulins, usines, magasins d'entre-pôt, hangars, éleveurs, etc. Le temps fixé pour commencer les travaux est de cinq années, et celui du parachèvement d'ici à dix ans. Épître à ma moitié. Je vois la moitié du monde Se moquer de l'autre moitié; J'entends la moitié du monde Se plaindre de l'autre moitié; On sait que la moitié du monde Aime et trahit l'autre moitié; Et moi, seul au milieu du monde, Dont je méprise la moitié, Je veux être en dépit du monde, Toujours fidèle à ma moitié. COMMUNICATION. St-Frs du Lac, 23 Mars 1883. Monsieur le Rédacteur. Le jour de Pâques, après les vèpres, il y eût, dans notre paroisse, une grande assemblée, convoquée par M. le notaire..... non, par M. le notaire Gladu. Des lettres d'invitations avaient été envoyées aux paroissiens de La Baie, Pierreville, St-François et Yamaska. Bien plus, on avait eu soin de faire annoncer la convocation de l'assemblée à la porte des Églises. Les organisateurs s'attendaient donc à voir un grand nombre de personnes présentes. L'assemblée s'est tenue au palais de justice. Il y avait juste trente personnes, y compris dix enfants. Les orateurs de la circonstance furent M. Félix Gouin, l'homme aux manufactures de sel, et M. Victor Gladu, le candidat deux fois battu. Ils ont parlé tout le temps de fromage et de fromageries. Dans le cours de ses remarques, l'individu du *p'tit Bois* a dit que le fromage était connu depuis longtemps, qu'on en mangeait même du temps de Notre Seigneur. Bien plus, a-t-il dit, les bergers, lors de leur visite à l'Enfant Jésus, lui ont offert du fromage en cadeau. Il n'a pas voulu remonter jusqu'au déluge, de peur de se *neyer*. De même, s'est écrié l'orateur, qu'une grosse *patate* est plus profitable qu'une petite, de même une vache grasse rapporte plus de profits qu'une vache maigre. (Appl. prolongés.) M. Gladu (Victor) lui succéda. Quel homme! quel style! quelle concision! Piqué au vif par l'érudition qu'avait déployé Maître Félix, il voulut remonter plus loin et nous raconta, en termes chaleureux, le songe de Pharaon, où il est question des sept vaches maigres et des sept vaches grasses. Quelle disette prédisaient les premières et quelles années de prospérité prophétisaient les dernières! Et tout cela pour démontrer qu'il y avait des vaches du temps des Pharaons, les uns *maigrichines* parcequ'on les nourrissait mal, les autres en bon ordre et condition parceque leurs maîtres leur donnaient une nourriture saine et fortifiante. Et voilà comment se fait le fromage. M. Gladu, en convoquant cette assemblée, n'avait qu'un but: celui de se populariser. Il a voulu tendre un piège à la bonne foi de nos braves cultivateurs, mais il n'a pas réussi. Aussi n'a-t-il pas paru fort satisfait du résultat; il y avait tant de bannes à louer! Il a avoué, le digne homme! que, l'été dernier, il avait perdu 75 centins par jour dans sa fromagerie de St-Frs du Lac. Si, dit-il, avec cet air d'abdication qu'on lui connaît, je ne perds que 50 centins par jour l'été prochain, je serai satisfait, car mon seul désir est de venir en aide à mes paroissiens, même aux dépens de ma bourse. En voilà un dévouement qui s'appelle..... La comédie a vite tourné au ridicule et le *Grimand* Victor s'en est retourné chez lui gros Jean comme ci-devant. Bien à vous, UN ABONNÉ. Il est tombé, l'autre jour, à Larame, dans le Colorado, une neige rouge qui a fait au sol un tapis pourpre d'un demi-pouce. Quand toute cette neige a fondu, on eût dit un ruisseau de sang.

ou autrement, reliant l'île Sainte-Hélène à la rive sud du Saint-Laurent, à un endroit situé entre Saint-Lambert et Longueuil, puis une jetée s'étendant du coin nord de la culée ouest du pont Victoria à la rive sud de l'île Sainte-Hélène. Le pont devra être pourvu d'une double voie ferrée et d'une autre pour piétons et voitures ordinaires. Toutes les lignes de chemins de fer et autres voies de communication de la rive sud se raccorderaient au pont et à la jetée. La compagnie demande l'autorisation de construire des écluses, barrages, bassins, quais, poutres d'eau, moulins, usines, magasins d'entre-pôt, hangars, éleveurs, etc. Le temps fixé pour commencer les travaux est de cinq années, et celui du parachèvement d'ici à dix ans. Nouvelles Générales. Henri Conscience, le célèbre romancier flamand, vient de mourir. Le St-Père a consenti à se faire représenter au couronnement du Czar. On a trouvé, près du Quirinal, à Rome, une bouteille contenant une matière explosible. Madame Albani a été reçue avec le plus grand enthousiasme, lundi soir, en arrivant à Montréal. Le bruit court que la Cie Richelieu & Ontario se fusionnera prochainement avec la "St-Lawrence Steamboat Navigation Co." L'annonce suivante paraissait dernièrement dans un journal de province, en Angleterre: Ann Jones désire vendre son enfant (une petite fille); elle est âgée de 12 mois. Prix: £1 10s, à qui-conque voudra être bon pour elle. On vient d'arrêter à Los Angeles, une troupe de brigands dont le plus âgé avait 15 ans. Le—ou la—chef était une petite fille de 13 ans, vraie modèle de l'école du dimanche, ou elle remportait tous les prix. Touchante jeunesse. PATATES D'HIVER.—Un cultivateur de St-Sulpice, M. Frs Robillard, a apporté au bureau du *Monde* des patates nouvelles qu'il vient de récolter. Le fait est assez rare dans notre pays pour le signaler. M. Robillard a cultivé ces patates dans sa cave, qui est réchauffée et éclairée par un grand chassis d'une douzaine de pieds. Ce sont de belles patates qui sont généralement de la grosseur d'un œuf et quelques unes sont plus grosses. ACTE DE COURAGE.—Un confrère racontait hier matin un acte de courage qui mérite d'être signalé: Il y a quelques jours, pendant que la voie était bloquée par la neige, un convoi du chemin de fer de Québec au lac St-Jean, tiré par deux locomotives munies du chasse-neige s'avancait lentement sur la rue du Prince-Edouard. Tout-à-coup, le conducteur vit une vieille femme qui essayait de traverser la voie en avant du train. Immédiatement, il donna le signal de serrer les freins, mais la pauvre vieille toute troublée resta sur la voie en essayant de gravir un monticule de neige, en sorte que le convoi eut le temps d'arriver jusqu'à elle, si bien que la charrie commença à saisir ses vêtements pour la lancer sous les roues de la locomotive, lorsque M. Carpentier, maître du chemin, sauta sur la voie au risque de sa propre vie et réussit à tirer la pauvre femme de sa position dange reuse. Le *Salut public*, de Lyon, raconte cet épisode d'une réunion de Louise Michel, tenue à la Croix Rousse: Le président annonce ensuite qu'à une conférence tenue à Villefranche, une quête en faveur des anarchistes a produit 109 fr 10 c. Un citoyen a l'imprudence de demander ce que deviennent les produits de ces quêtes comment et par qui ils sont repartis. Il paraît que cette question dépasse les limites de la curiosité permise, car elle n'est pas plus formulée qu'il s'élève un tumulte épouvante. Le citoyen Triot, qui accompagnait Louise Michel à Villefranche s'élança à la tribune. Je demande à la réunion, dit-il de me voter le droit de flanquer une paire de gilles à l'auteur de la question qu'on vient d'entendre. La proposition est mise aux voix et les gilles sont votées à l'unanimité. Fort de son droit, le citoyen Triot s'élança à la rencontre du questionneur; mais ce dernier s'est prudemment éclipsé et on le poursuit mais en vain jusqu'à la grande place de la Croix-Rousse et la réunion se clôture au milieu du tumulte. Dix huit modèles ont été envoyés par la statue de Sir George Étienne Cartier. Voici quels étaient les concurrents: 1 L. P. Hébert de Montréal. 2 Enrico Gerhard, Rome. 3 C. Niébans, Cincinnati, (2 modèles.) 4 F A F Dunbar, Toronto. 5 Raphaël de la Cova, New-York. 6 Constantine Dauseb, Rome. 7 C Caner, Rome. 8 Attix, New-York. 9 Sheapan, New-York. 10 J M Griffith, Londres, Angleterre. 11 A Calder, Philadelphie. 12 W S Smith, London. 13 R. Forsyth, Montréal. 14 H D Henning, Desmoines. 15 H A Watkins, Hamilton. 16 Alexandre Doyle, Nouvelle-Orléans. 17 E Epinay, Rome. 18 Renato Patuzzi, Milan. Ce dernier a envoyé son modèle trop tard pour le concours.

Le comité a choisi le modèle fourni par M. L. P. Hébert, de Montréal comme étant le plus bel objet d'art et en même temps celui qui représente le mieux notre regrettable homme d'Etat. Sir George y est représenté debout une main appuyée sur un piédestal et de l'autre tenant déployé un parchemin sur lequel on lit: "Constitution de 1867. Le gouvernement est d'opinion que la Confédération est nécessaire." Plus bas se trouve une carte de la Puissance avec les armées du Canada. Sir George est habillé à la moderne portant un surtout boutonné et un par-dessus ouvert. L'attitude de Sir George est distinguée et gracieuse. La ressemblance est frappante. Le mot pour rire. Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre; une femme, au contraire, garde mieux son secret que celui d'autrui. A seize ans, une jeune fille préfère le meilleur danseur du bal, à vingt-deux celui qui parle mieux et à trente le plus riche. Quelle différence y a-t-il entre les couturières et les Anglais? —??? —C'est que les couturières s'occupent les doigts, tandis que les Anglais speak English. C'est décidé! le schah de Perse visitera Paris cette année. Nasser Edin assistera au couronnement du czar au mois de mai. Il visitera ensuite Berlin, Paris, Rome et Vienne. Le schah sera à Paris vers la mi-août. Naturellement! Naissance En cette ville, le 28 courant, la dame de l'hon. Juge Gill, un fils. Annonces Nouvelles. A vendre ou à louer. Le magasin avec logement privé maintenant occupé par Mue Veude Woolley, il y a une boutique, hangar, curie, remise, etc. Le tout est en bon ordre. C'est une bonne place pour le commerce. Conditions faciles. DAME VEUVE WOOLLEY. Soré, 30 Mars 1883. On demande Un jeune homme pour servir de commis dans un magasin de groceries, épicerie, liquors, etc. Un jeune homme qui aurait de l'expérience dans ce genre de commerce sera préféré. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser à J. D. TELLIER. Soré, 3 Mars 1883. MAISON A VENDRE. La sous-signée devant aller demeurer à Montréal à l'ouverture de la navigation, offre en vente la maison qu'elle occupe aujourd'hui. Cette maison est en briques, à trois étages, bien finie, et située dans un des plus beaux sites de la ville. Conditions faciles. S'adresser à DAME VEUVE BRUNEAU. Soré, 30 Mars 1883. CHAPEAUX. Le sous-signé vient de recevoir directement des Etats-Unis 15 CAISSES DE CHAPEAUX pour Dames et Messieurs, dans les derniers goûts. CHAPEAUX ANGLAIS, FRANÇAIS ET AMÉRICAINS. A TRES BAS PRIX, CHEZ LOUIS MORASSE A L'ENSEIGNE DU GROS CHAPEAU. On se charge aussi de repasser les chapeaux de soie. M. Morasse est agent pour la Cie. d'Assurances "Canada Life Insurance Co." 56, RUE AUGUSTA. A quelques pas du Marché. SORÉ. 30 mars 1883.

quable par une recrudescence de violence de la part de l'opposition. Commencée à 3 heures p. m. mercredi, cette séance ne s'est terminée qu'à une heure et demie du matin vendredi. Le gouvernement voulait proroger les chambres avant Pâques, afin d'épargner des dépenses inutiles; mais cela ne faisait pas l'affaire de l'opposition qui avait encore une foule de motions de non-confiance à proposer. L'hon. M. Mousseau décida de ne pas céder et la lutte s'engagea avec opiniâtreté de part et d'autre. MM. Gagnon, Wurtele, Watts, Marchand et Mercier prennent la parole tour à tour. A sept heures du matin, jeudi, l'avant-garde de ceux qui avaient été se reposer, arriva et fut reçue au milieu des applaudissements de toute la chambre. L'opposition déclare alors qu'elle est prête à adopter tous les crédits demandés, à l'exception de deux, si M. Mousseau veut ajourner la séance. Ce dernier refuse cet arrangement et la bataille recommence plus vive et plus acharnée qu'auparavant. Le reste de la séance se passe en objections de toutes sortes et finalement l'Assemblée Législative s'ajourne à une heure et demie du matin vendredi. Comme l'a si bien dit l'hon. M. Mousseau, les membres de l'opposition veulent, en agissant ainsi, jouer le rôle d'obstructionnistes, imitant en cela Parnell et ses partisans dans la Chambre des Communes, en Angleterre. Mais là s'arrête la différence. Parnell poursuit un noble but: la liberté de sa patrie. Tandis que nos braves libéraux—grands hommes au petit pied, comme dirait l'ancien,—ne pensent qu'à créer des embarras à ceux qui travaillent pour le plus grand bien de leurs concitoyens. Une telle tactique, encore une fois, doit être fétide comme elle le mérite et nous sommes convaincu que le peuple ne saurait l'approuver en aucune manière. Le cabinet actuel a donné trop de preuves de sa bonne volonté pour ne pas lui tenir compte des circonstances difficiles dans lesquelles il s'est trouvé placé. Ce n'est pas en pérorant nuit et jour sur des questions futiles; ce n'est pas en embarrassant sans cesse la marche du gouvernement, que l'opposition peut espérer une législation solide. Le rôle de la gauche n'est pas tant de renverser le gouvernement que de surveiller ses actes et d'aider à la passation de ses projets de loi, s'ils sont justes et équitables. En adoptant un autre genre de conduite, l'opposition peut obtenir un peu de gloire, mais ce n'est pas cela qui conduira ses membres à l'immortalité. La Chambre, ajournée samedi dernier, a repris ses séances mardi. Trois nouveaux votes ont été pris, et le gouvernement est sorti vainqueur de la lutte comme de coutume. Pour faire face aux obligations contractées, l'hon. M. Wurtele propose l'adoption des résolutions relatives à un nouvel emprunt de \$500,000 que le gouvernement demande l'autorisation de négocier. Nouvelle fureur de l'opposition. L'hon. M. Mercier ne peut digérer cet emprunt et il propose l'amendement suivant: "Que la chambre ne se forme pas maintenant en comité pour délibérer sur les dites résolutions, mais qu'il soit résolu que cette Chambre voit avec alarme l'augmentation constante de la dette provinciale, et regrette de voir le gouvernement actuel continuer la politique fautive et ruineuse de ses prédecesseurs, et ne pas adopter un système d'économie propre à mettre fin à l'ère des déficits, et sauver la province de la ruine dont elle est menacée." Cet amendement, non pouvant convenir à certains conservateurs plus ou moins remuants, M. Beau-bien proposa le sous-amendement suivant: "Que cette chambre préfère laisser la somme de \$500,000 dans la dette flottante, si telle dette existe, en tant que cette chambre existe, et que la province sera par là exemptée de l'obligation d'augmenter le chiffre de sa dette consolidée, de la somme additionnelle de \$500,000." Le vote, étant pris sur ce sous-amendement, donne le résultat sui-

